

<https://sbssa.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article1972>

# Généralisation de Pix à la rentrée scolaire 2020-2021

- Numérique et innovation - Pix -



Date de mise en ligne : mardi 29 septembre 2020

---

Copyright © SBSSA LYON - Tous droits réservés

---

### Généralisation de Pix : du positionnement à la Certification Pix

En début d'année scolaire, un premier test de positionnement adapté à chaque niveau d'enseignement (cycle 4 au collège, 2de, Tle, STS, CAP, CPGE) sera passé par les élèves.

Durant l'année scolaire et à partir de la 5e, les équipes pédagogiques accompagneront les élèves dans l'acquisition de nouvelles compétences au travers de leurs enseignements disciplinaires et en utilisant Pix. L'élève construira progressivement son profil Pix, à partir duquel lui sera généré un test de certification validant un score (sur 1024 pix). La certification sera passée au sein de l'établissement.

#### **Les grandes étapes du calendrier 2020-2021**

**Changement : afin de prendre en compte le contexte, l'obligation de la certification au cycle terminal est reportée à l'année scolaire 2021-2022. La certification reste cependant possible au lycée selon les modalités décrites ci-dessous. La certification des compétences en classe de troisième est également rendue facultative, la période de passation étant par ailleurs étendue jusqu'au 25 juin 2021.**

Avant les vacances de la Toussaint : les élèves (cycle 4 au collège, 2de, cycle terminal, STS, CAP et CPGE des LGT et LP) passent un premier test Pix adapté à chaque niveau d'enseignement. Tous les élèves disposent d'un aperçu de leurs compétences numériques. Les enseignants identifient les besoins de formation à l'échelle individuelle et collective.

**Durant l'année scolaire** : les équipes pédagogiques accompagnent les élèves dans l'acquisition de nouvelles compétences au travers de leurs enseignements disciplinaires. Ils peuvent leur proposer des tests Pix complémentaires en appui à leurs actions pédagogiques pour suivre les acquis et les préparer à la certification.

**du 11 janvier au 25 juin 2021** : certification **facultative** des élèves de Terminale (LGT, LP), de CAP et des étudiants en 2e année de BTS et CPGE

**du 8 mars au 25 juin 2021** : certification **facultative** des élèves de 3e (collège)

La certification Pix est reconnue par l'Etat et par le monde professionnel, en France et en Europe. Elle constitue un atout pour la poursuite d'études et l'insertion professionnelle.

Plus d'informations sur <https://pix.fr/enseignement-scolaire/>